

## Nouvelle évaluation de la pollution automobile le long des grands axes routiers de la CACEM

30 septembre 2021

**Dans le cadre du programme d'actions « AIR » de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), Madininair réalise de nouvelles mesures du dioxyde d'azote le long des grands axes routiers du centre.**

Ces mesures sont réalisées chaque année depuis 10 ans par Madininair afin d'évaluer la pollution automobile sur le territoire de la CACEM.

Cette année, Madininair réalise 4 campagnes de mesures par « tubes passifs » entre septembre et novembre, sur plus de 150 points situés le long des principales voies de circulation du Centre : rocade, autoroute, RN1, avenue Maurice Bishop, RN2 et RD15.

Ces mesures permettront de spatialiser la pollution automobile et visualiser son évolution depuis 10 ans sur le territoire afin de fournir à la collectivité, des éléments d'aide à la décision dans leurs futurs projets d'urbanisme ou mobilité sur le territoire.

Les résultats de cette évaluation seront disponibles au cours du deuxième trimestre 2022.



### CONTACT PRESSE

Gaëlle GRATALOUP

Responsable communication  
gaelle.grataloup@madininair.fr  
Tél. : 0696 83 19 91